



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le plan de relance au plus proche des territoires : visite de la cantine scolaire de Saint-Laurent-de-Céris

Angoulême, le 8 mars 2021

Vendredi 5 mars 2021, la sous-préfète chargée de la relance, Sandy Lecoq-Espallargas, et la sous-préfète de Confolens, Isabelle Rioux, ont effectué un déplacement à l'école de Saint Laurent de Céris, pour un temps d'échanges avec le maire de la commune, Manuel Desvergne, sur les projets d'amélioration de l'équipement de la cantine scolaire.

Partout en France, le plan de relance vient soutenir les projets d'investissement dans les cantines des écoles primaires et maternelles des petites communes pour qu'elles puissent valoriser les produits frais et locaux, durables et de qualité. Sur le territoire national, 50 millions d'euros vont ainsi venir subventionner la formation du personnel de cuisine et l'achat de matériel permettant de cuisiner ces produits frais ou de supprimer les contenants en plastique.

C'est dans cette démarche que s'est engagée la commune de Saint Laurent de Ceris, qui peut compter sur l'implication de la responsable de la cuisine de l'école. Cette action permettra aux 80 élèves de découvrir les saveurs, mais également de manger sain et bon en faisant appel à des produits frais et locaux. L'exemple avec le menu du jour : salade d'agrumes, poisson frais, fondue de poireau, et gâteau aux pépites de chocolat, le tout fait maison.

Pour accompagner cette initiative, la commune prévoit l'achat d'un équipement performant d'épluchage des légumes et d'une cellule de refroidissement supplémentaire pour conserver les aliments, pour lesquels elle pourra bénéficier d'une subvention du plan de relance s'élevant à 100 % du montant HT des dépenses éligibles dans la limite d'un plafond allant de 3 000 à 33 600 € en fonction du nombre de repas servis aux élèves.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex